FONDATION CREDIT AGRICOLE DU MAROC
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2017

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE

SOMMAIRE

Mot du Président 7

Agriculture durable 9

Economie circulaire 21

Energie renouvelable 25

Partage d'expérience 29

MOT DU PRESIDENT

M. Tariq SIJILMASSI

En 2017, notre Fondation a poursuivi ses efforts pour porter plus loin la vision du Groupe Crédit Agricole du Maroc pour notre société : une société inclusive où monde urbain et monde rural sont à égalité ; une société où notre environnement est protégé avec une agriculture durable comme point cardinal.

En effet, en promouvant l'agriculture durable et les circuits courts, notre Fondation participe à faire de notre Groupe le trait d'union entre le fellah enraciné dans notre patrimoine rural et le citadin écologique et socialement responsable. En favorisant l'essor de marchés paysans éco-solidaires, nous aspirons à ce que chaque citoyen puisse manger des produits bio, sains, locaux et de qualité tout en consommant équitable.

En facilitant l'organisation de la filière du recyclage des plastiques agricoles usagés ou encore la normalisation des installations de pompes solaires, nous cherchons à préserver l'environnement de tous les marocains.

Ainsi, nous vous invitons à prendre connaissance des différentes actions entreprises ou impulsées par notre Fondation afin que solidarité, équité et écologie soient des valeurs partagées par chacun d'entre nous pris individuellement et deviennent les valeurs de notre société dans son ensemble.

AGRICULTURE DURABLE

PROGRAMME PILOTE D'AGRICULTURE DURABLE

Lancé en 2016, le programme pilote d'agriculture durable vise à accompagner des exploitations agricoles clientes du Groupe CAM dans l'adoption d'une agriculture respectueuse de l'environnement, solidaire et économiquement viable. Ces exploitations ont été sélectionnées au niveau des zones de montagne, des zones oasiennes et du littoral, 3 zones agro-écologiques prioritaires en termes d'impact du changement climatique.

Après avoir réalisé un diagnostic (plan topographique, carte des sols, analyse de l'eau, analyse des pratiques culturales et des conduites d'élevage, etc.) des fermes bénéficiaires et évalué leur durabilité sur la base d'indicateurs inspirés de la méthodologie IDEA1,

Une des exploitations pilotes de la zone oasienne (Aoufous – Tafilalet)

Une des exploitations pilotes de la zone montagneuse (Tigrigra - Moyen Atlas)

(1) : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles, méthodologie française développée dans les années 2000 par un groupe de scientifiques pluridisciplinaires et qui a été largement adaptée en Europe, en Amérique Latine et dans la Région MENA sauf au Maroc. Les bureaux d'études mandatés par la Fondation l'ont adaptée au contexte marocain en proposant 36 indicateurs qu'ils testent dans les fermes du présent programme.

Séance de validation avec les agriculteurs au sein des agences CAM d'Azrou et d'Errachididia

Les bureaux d'études mandatés par la Fondation ont soumis à la validation de chaque agriculteur un plan d'aménagement et d'exploitation agricole durable ainsi qu'un programme de mise en œuvre en fonction des priorités et des moyens financiers à disposition.

C'est ainsi que des actions d'aménagement foncier et de mise en valeur agricole conformes aux principes de durabilité ont été conduites avec l'encadrement et l'accompagnement technique des bureaux d'études.

Les résultats atteints lors de la campagne agricole 2016-2017 ont été présentés au comité de pilotage du programme qui les a analysés et émis des recommandations pour le suivi de la campagne 2017-2018.

A l'issue de la première campagne agricole, le taux de réalisation des actions du plan d'aménagement et d'exploitation agricole durable varie de 15 à 50% en fonction des exploitations, soit un taux de réalisation globale moyen de 29%. Un résultat en deçà des objectifs escomptés malgré la volonté réaffirmée des agriculteurs à réaliser le plan proposé et qu'ils ont validé.

Les actions entreprises par les agriculteurs sont essentiellement, celles qui demandent de faibles investissements, mais avec des retombées à court et moyen terme : diversification culturale, fertilisation des sols, économie de l'eau d'irrigation, etc. La préservation des ressources en sols reste une des préoccupations premières auxquelles les agriculteurs ont su, pour tous, apporter une réponse rapide à travers l'intensification de l'amendement organique sur l'ensemble de leurs parcelles. Néanmoins, cette pratique reste à améliorer davantage vu qu'elle fait recours à un fumier pas toujours de bonne qualité, qui en plus d'un travail de sol inadapté, pourrait s'avérer inappropriée pour la structure des sols et pour les cultures.

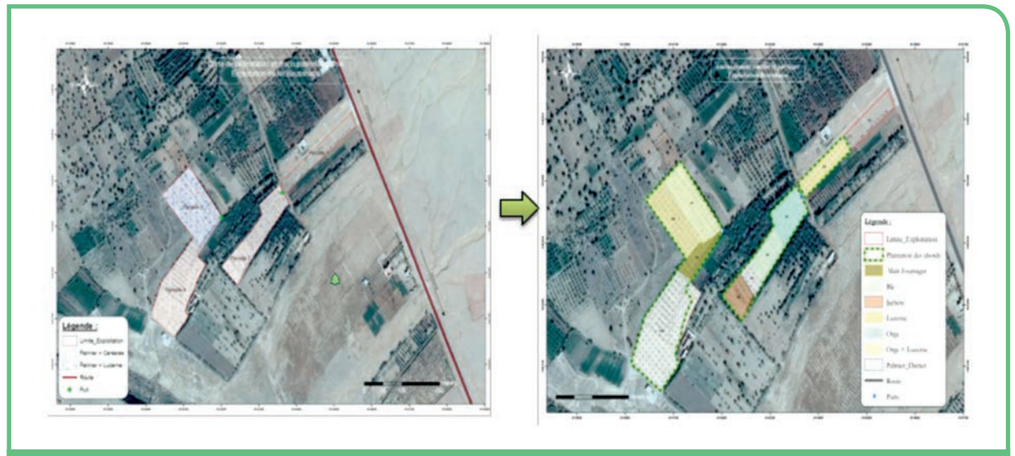

Évolution de l'aménagement d'une exploitation avant et après une campagne agricole du programme pilote d'agriculture durable

En matière de mise en valeur agricole, les observations faites sur le terrain permettent de confirmer la vocation et l'orientation des exploitations. Pourtant, la nécessité de diversification des productions et sources de revenus s'impose à chacune des exploitations en vue d'améliorer leur résilience face aux aléas du marché et de leur environnement naturel.

En témoignent les mauvais résultats de certaines fermes sur l'échelle économique suite à la baisse du prix de vente ou à la chute du rendement de leur production principale.

Quant aux actions à fort niveau d'investissement telles que l'amélioration des infrastructures ou l'acquisition d'équipements, elles ont toutes été reportées à plus tard par les agriculteurs dont les moyens financiers sont limités. Néanmoins, la majorité des exploitants se sont inscrits dans la dynamique de réalisation des aménagements d'irrigation d'ici 2 à 3 ans.

Ces états de mise en œuvre des plans d'aménagement et d'exploitation agricole durable se traduisent dans les performances des fermes sur les 3 échelles de durabilité.

L'évaluation à mi-parcours du plan d'aménagement durable montre une nette amélioration des performances sur l'échelle de la durabilité agro-écologique et dans une moindre mesure sur l'échelle socio-territoriale. Par contre, sur l'échelle économique, les exploitations ont vu leur notation, soit se maintenir, soit chuter du fait des conjonctures climatiques et économiques défavorables durant la campagne agricole 2016-2017.

Évolution des performances des exploitations agricoles sur les principales échelles de la durabilité avec la mise en œuvre du Plan d'aménagement et d'exploitation agricole durable au terme de la 1ère campagne agricole

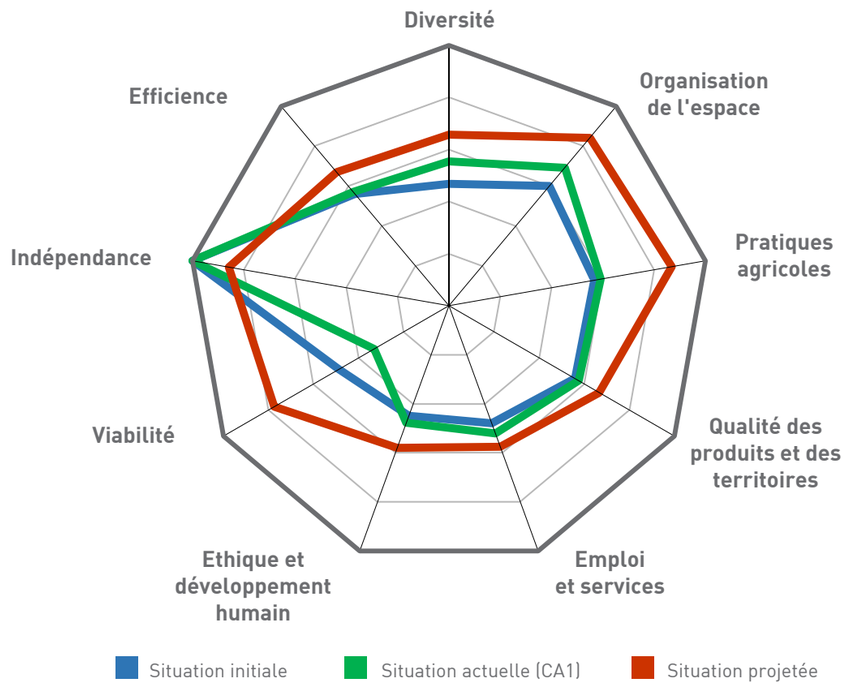

Évolution des performances des exploitations agricoles sur les principales composantes de la durabilité avec la mise en œuvre du Plan d'aménagement et d'exploitation agricole durable au terme de la 1ère campagne agricole

DIAGNOSTIC PRÉLIMINAIRE DE LA FAO DE LA DURABILITÉ DE L'AGRICULTURE AU MAROC

Dans le but d'aider les pays à mettre en place les politiques et programmes nécessaires pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) approuvés par l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2015 (Agenda 2030), la FAO a développé une vision et une approche de l'alimentation et de l'agriculture durables intitulée « Sustainable Food and Agriculture ». Cette approche est basée sur 5 principes qui mettent en dialogue les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité dans l'agriculture :

1. Améliorer l'efficience de l'utilisation des ressources qu'il s'agisse des ressources naturelles, de l'énergie ou du travail ;

2. Conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles ;

3. Protéger les moyens d'existence ruraux et améliorer l'équité et le bien-être social ;

4. Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes, en particulier au changement climatique et à la volatilité des marchés ;

5. Promouvoir une gouvernance responsable et efficace pour la durabilité des systèmes naturels et humains.

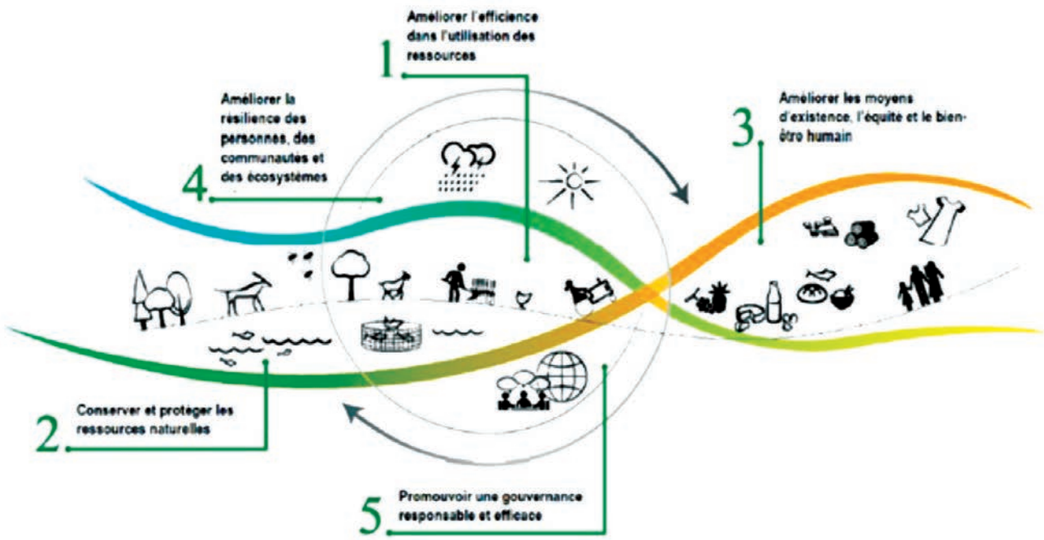

Depuis 2015, la FAO teste cette approche dans 3 pays pilotes dont le Maroc avec le Rwanda et le Bangladesh. Dans ce cadre, une étude de diagnostic préliminaire de la durabilité de l'agriculture au Maroc a été réalisée dont les résultats ont été présentés lors d'un atelier de validation organisé en janvier 2017 auquel la Fondation a pris part en tant qu'organisation non gouvernementale œuvrant pour la promotion d'une agriculture durable.

Les objectifs de ce diagnostic étaient :

- d'identifier les principaux enjeux de durabilité pour l'alimentation et l'agriculture au Maroc ;
- de promouvoir le dialogue entre parties prenantes nationales des secteurs de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement en général ;
- d'établir des priorités d'action dans le cadre de l'Initiative pour une alimentation et une agriculture durable au Maroc.

Pour en savoir plus:
www.fao.org/sustainability/fr

PROMOTION DES CIRCUITS COURTS ENTRE PRODUCTEURS D'AGRICULTURE DURABLE ET CONSOMMATEURS

En finançant la tenue de forums régionaux, la Fondation CAM pour le Développement Durable a permis au Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) d'aller à la rencontre des territoires et de leurs acteurs et de connaître ainsi un réel développement en les fédérant autour de lui. En effet, grâce à cette caravane itinérante, le RIAM, créé en 2015, a réuni près de 750 personnes et a surtout pu inscrire dans ses annuaires près de 200 acteurs d'agriculture durable et constater sur le terrain 32 expériences concrètes lors de visites en groupe organisées en marge des forums.

La répartition régionale, détaillée dans le tableau ci-après, montre la présence d'acteurs individuels, d'acteurs collectifs mais également d'initiatives de circuits courts d'agriculture durable dans tout le Maroc, notamment dans les zones les plus éloignées des capitales administrative et économique[2] :

Forums Régionaux	Acteurs individuels	Acteurs collectifs	Initiatives	Total inscrits dans les annuaires
Forum Régional Tanger-Tétouan-Al Hoceima (juin 2016)	9	8	15	32
Forum Régional Fès-Meknès (septembre 2016)	10	12	11	33
Forum Régional de l'Oriental (décembre 2016)	4	11	15	30
Forum Régional de Souss-Massa (mars 2017)	9	12	11	32
Forum régional du Draa-Tafilalet (juillet 2017)	10	17	13	40
Forum régional de Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Saguia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab (août 2017)	4	12	6	22
TOTAL	46	72	71	179

(2) : Lors de la signature en juin 2016 de la convention de partenariat avec la FCAMDD, le RIAM avait déjà organisé 2 forums régionaux couvrant les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Beni Mellal-Khénifra.

Répertorier les expériences d'agriculture durable et de circuits courts existantes sans pour autant être visibles est un moyen de capitaliser des outils pratiques, les meilleures conduites en agriculture durable et de commercialisation directe tout en permettant de les valoriser et de favoriser le partage des savoir-faire. C'est pourquoi les forums, organisés avec le soutien de la Fondation, ont été conçus comme des plateformes de rencontre et d'échange d'expérience et ont fait l'objet d'Actes veillant à retranscrire au mieux le contenu de ce qui a été présenté en séances plénières et de ce qui a été discuté durant les échanges en ateliers. Pour maximiser le partage, l'intégralité de ces actes a d'ailleurs été publié sur le site internet du RIAM **www.reseauriam.org** à la rubrique Forums Régionaux et Assises Nationales.

Enfin, le partenariat avec la Fondation a abouti à la compilation dans un recueil des expériences et bonnes pratiques d'agriculture durable et de circuits courts avec un focus sur des spécificités régionales. Ce recueil, mis en ligne à la fois sur le site du RIAM et sur le portail d'information agricole du GCAM www.fellahtrade.com, comprend également une présentation de l'agriculture durable au Maroc, une typologie des circuits courts, des fiches d'initiatives et une synthèse générale présentant les leviers de développement pour les circuits courts ainsi qu'un carnet d'adresses utiles.

Par ailleurs, les forums du RIAM ont porté leurs fruits en permettant :

- La création de plusieurs marchés paysans éco-solidaires à Mohammedia, à Marrakech et à Casablanca en 2016 et à Rabat en 2017 traduisant l'installation de nouveaux liens directs entre producteurs et consommateurs et l'introduction progressive de la consomm'action ;

- La conclusion d'une convention entre le RIAM et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat pour l'accueil des étudiants ingénieurs agronomes sur des fermes en agroécologie pour la réalisation d'actions de préservation et/ou de restauration de la biodiversité existante ;

- La conclusion d'une convention entre le RIAM et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) pour la mise en place d'un système participatif de garantie ;

- La conclusion d'une convention entre le RIAM, l'Institut de recherche et développement (IRD), le CIRAD, la Faculté de géographie de Rabat et ses laboratoires dont LITOPAD pour la mise en place d'un Observatoire de l'agroécologie au Maroc.

ECONOMIE CIRCULAIRE

VALORISATION DES PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉS

Une agriculture durable, c'est aussi une gestion responsable des déchets qu'elle génère, et plus particulièrement des déchets plastiques pouvant être très néfastes pour l'environnement et la santé. A travers la conduite de différentes études lors d'exercices précédents, la Fondation a proposé une typologie des déchets agricoles et les options possibles d'élimination et/ou valorisation pour chaque catégorie en fonction de leur utilisation actuelle par les agriculteurs.

Les résultats de ces études l'ont amené à monter dans la région Souss Massa, qui avec 23 000 tonnes par an émet 52% des déchets plastiques agricoles du Maroc, un projet concret de collecte et de valorisation durable des plastiques agricoles usagés en partenariat avec l'association Agrotech Souss Massa.

Composés de polymères de qualité et homogènes d'autant plus faciles à recycler qu'ils sont collectés et récupérés dans de bonnes conditions, les plastiques agricoles usagés peuvent en effet constituer une ressource vitale pour l'économie générale en étant réutilisés soit en agriculture, soit dans d'autres applications.

Encombrant, parfois dangereux, difficiles à manipuler, l'agriculteur n'est pas toujours en mesure d'éliminer ces déchets de la meilleure façon. L'agriculteur est là pour produire et non pas pour gérer des déchets. Pour éliminer et/ou recycler les plastiques agricoles usagés, il faut d'abord les collecter.

La collecte est la phase clé du dispositif en raison de la diffusion des gisements. La structuration de la collecte ainsi que l'amélioration des méthodes de collecte et de prétraitement en vue de diminuer le taux de souillure sont les prérequis à l'introduction de l'agriculture dans une économie circulaire.

Afin de proposer un plan d'action régional pour la collecte et la valorisation durable des déchets agricoles plastiques dans le Souss Massa, comme le prévoit son partenariat avec la Fondation, l'Agrotech a organisé en 2017 une journée d'études avec les agriculteurs, les opérateurs formels et informels de la collecte et du recyclage des déchets agricoles, les représentants des collectivités territoriales et des départements ministériels concernés, à savoir la Direction Régionale de l'Environnement, l'Observatoire Régional de l'Environnement, la Direction Régionale de l'Agriculture, l'Office de Mise en Valeur Agricole du Souss Massa, le Centre Régional d'Investissement (CRI) et l'Office du Développement des Coopératives (ODCO). Deux ateliers avec les entités formelles et informelles de collecte et de recyclage de plastiques agricoles usagés ont été ensuite organisés pour stimuler la structuration de la filière. En outre, vingt rencontres de concertation ont été tenues avec chacun des principaux collecteurs et/ou recycleurs organisés et structurés en entreprises d'une part et ceux travaillant dans l'informel d'autre part.

Ces opérateurs, 14 sociétés et 20 collecteurs-recycleurs informels, sont localisés au niveau de 10 sites répartis dans les principales zones agricoles de la région, à savoir : Agadir, Ait Melloul, Tikiouine, Sidi Bibi, Khmiss Ait Amira, Biougra, Takad, Azrou, Ouled Taima et Taroudant. La majorité d'entre eux ont convenu de la nécessaire structuration de la filière du recyclage des déchets agricoles plastiques à travers la constitution d'un groupement d'intérêt économique (GIE) pour les entreprises et l'organisation en coopératives pour les opérateurs informels. C'est ainsi que 8 chefs d'entreprises et 12 collecteurs informels ont été accompagnés par le CRI et l'ODCO dans l'élaboration de leurs statuts et règlements intérieurs.

Deux ateliers de formation sur les aspects réglementaires liés au recyclage du plastique d'origine agricole ont été organisés avec l'appui du CRI et de l'ODCO en vue d'expliquer aux collecteurs et/ou recycleurs les avantages que peut leur apporter, contrairement aux idées reçues la mise en conformité avec la législation en vigueur.

À la fin décembre 2017, le GIE « Souss Valorisation » et 5 coopératives (Province Chtouka-Ait Baha) ont été créés grâce à la dynamique insufflée par l'Agrotech dans le cadre de son partenariat avec la Fondation, facilitant ainsi la mise en place d'une action régionale concertée.

Un plan d'action régional de valorisation des déchets agricoles plastiques et un guide de formation sur les aspects réglementaires sont en cours de préparation.

En agriculture et économie circulaire, les plastiques agricoles usagés collectés et recyclés :

- Réduisent les besoins en matière première vierge ;
- Limitent la consommation de pétrole ;
- Permettent la production de nouveaux produits ;
- Favorisent la relocalisation d'activités industrielles et la création d'emplois ;
- Améliorent l'empreinte carbone.

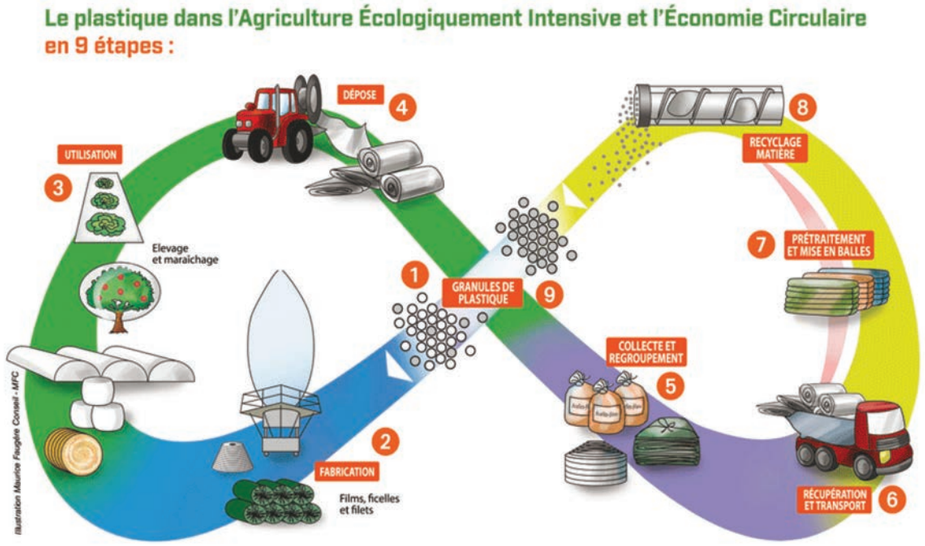

Agriculture et économie circulaire : schéma de principe représentant à l'infinie l'association entre l'Agriculture Ecologiquement Intensive – AEI – et l'Economie Circulaire -EC. Ce principe a été imaginé par le Comité des Plastiques en Agriculture CPA (illustration CPA-MFC).

ENERGIE RENOUVELABLE

FORMATION AUX NORMES ET STANDARDS DE QUALITÉ INTERNATIONAUX DES INSTALLATEURS DE POMPES SOLAIRES

Après avoir conduit entre 2011 et 2013 un programme d'optimisation de la performance énergétique des exploitations agricoles, qui avait démontré la faisabilité technique et la viabilité économique du pompage solaire, la Fondation se soucie du développement pérenne de cette technologie verte.

En effet, nombreuses sont les fermes, petites et grandes, à s'être dotées de tels équipements comme le confirment d'ailleurs les résultats enregistrés par le CAM et Tamwil El Fellah en termes de financement de ces systèmes.

Dans le cadre de son programme RE-ACTIVATE : «Promotion de l'emploi à travers les énergies renouvelables (ER) et l'efficacité énergétique (EE) dans la région MENA», la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) a également identifié le grand potentiel de cette technologie ER à vocation agricole en termes de marché et de création d'emploi à condition que la qualité des systèmes de pompage solaire installés soit assurée ainsi que leur bonne maintenance.

C'est pourquoi la Fondation et la GIZ se sont adressées ensemble au Cluster Solaire pour mettre en place, à partir d'un module de formation et une formation de formateurs développés par la GIZ, une offre de formation à la conception, au dimensionnement, à l'installation et à la maintenance des systèmes de pompage solaire selon les normes et standards de qualité internationaux.

La Fondation a, pour sa part, financé sa mise en pratique en permettant au Cluster Solaire d'organiser des sessions de formation en faveur d'installateurs en exercice dans les régions où un nombre important de pompes solaires défectueuses a été recensé parmi les clients du Groupe CAM.

(3) : Actuellement, le pompage solaire constitue le 1er marché pour le solaire photovoltaïque au Maroc. L'essor de ce marché s'explique d'une part par les progrès technologiques qui font que nous n'avons plus les mêmes limites en termes de débits et de profondeurs avec des modules solaires photovoltaïques beaucoup plus performants et par la baisse significative des prix des modules solaires dans un contexte de hausse constante des prix des énergies fossiles (butane et diesel)généralement utilisées pour les pompes d'irrigation d'autre part. En 2017, le temps de retour sur investissement d'une pompe solaire est entre 2 et 3 ans par rapport à une pompe diesel, entre 6 et 6 ans par rapport à une pompe électrique et entre 8 et 9 ans par rapport à une pompe butane.

En 2017, c'est dans la région de Marrakech qu'une première promotion d'installateurs en exercice a bénéficié de cette formation continue de 3 jours dont 1 journée réservée à des visites de projets de pompage solaire dans des exploitations agricoles.

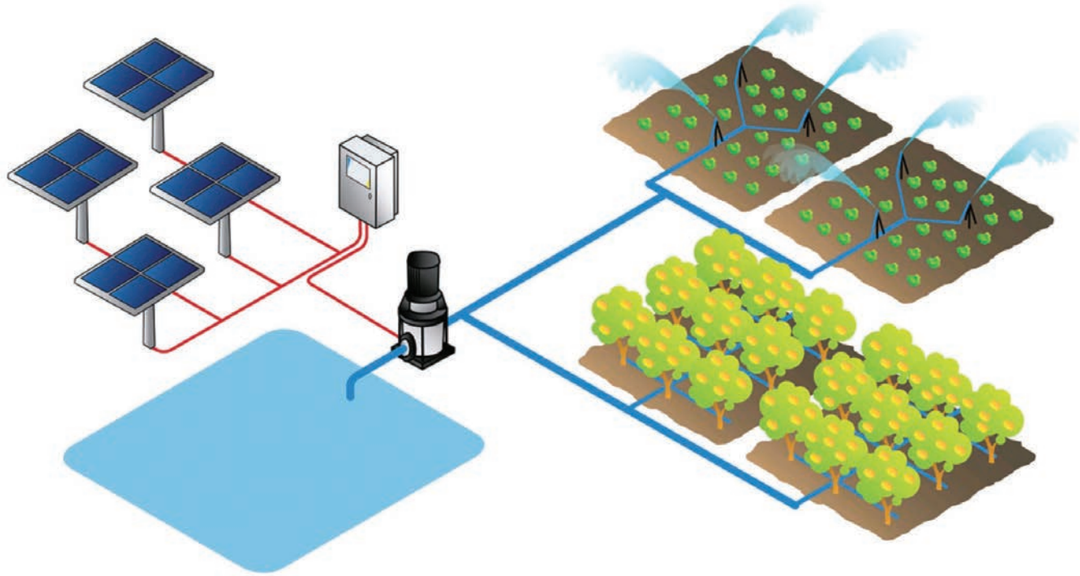

À l'issue de ces formations, un guide à l'attention des agriculteurs sur les bonnes pratiques en termes de choix de matériel, d'installateur et de maintenance des systèmes de pompage solaire sera également élaboré par le Cluster Solaire pour être diffusé par la Fondation à travers le réseau du Groupe CAM, son portail d'information agricole et dans certains salons professionnels.

CLUSTER SOLAIRE

Créé en 2014 dans le cadre de l'accompagnement au déploiement du Plan Solaire Marocain et des autres programmes sectoriels engagés par le Maroc, le Cluster Solaire a vocation à mettre en synergie les différentes parties prenantes afin de favoriser le développement d'une filière industrielle compétitive dans les technologies vertes et notamment le Solaire.

Ses missions sont de :

- Susciter et accompagner, dans une vision prospective, le développement de la filière des énergies renouvelables ;
- Formuler des propositions d'actions en faveur du développement de la filière ;
- Optimiser la visibilité et la promotion de la filière et de ses acteurs tant au Maroc, qu'à l'international.

Plus d'information sur le site : **www.clustersolaire.ma**

PARTAGE D'EXPERIENCE

CLIMATE CHANCE SUMMIT

La Fondation a activement participé à la deuxième édition du « Climate Chance Word Summit », organisée à Agadir du 11 au 13 septembre 2017, évènement le plus important pour les acteurs non-étatiques (gouvernements locaux, entreprises, ONG, etc.) engagés dans l'action climat. Cette manifestation internationale résolument tournée vers le dialogue multi-acteurs et la valorisation d'actions menées dans les territoires par des coalitions d'acteurs non-étatiques vise à mettre en évidence leur mobilisation autonome et volontaire à contribuer de façon concrète à relever l'ambition des Etats dans la lutte contre le changement climatique.

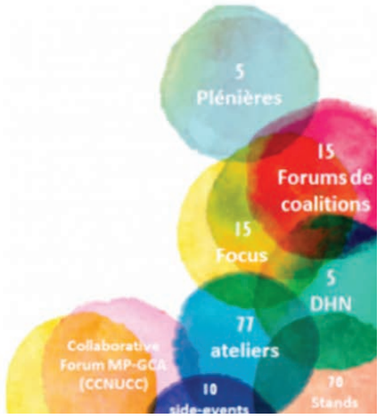

Près de 5 000 participants issus de 80 pays sont venus échanger avec les 400 intervenants sélectionnés, parmi lesquels la Fondation qui a organisé une table ronde à laquelle ses partenaires ont témoigné des projets d'agriculture climato-intelligente qu'ils ont conduits grâce à son soutien.

L'objectif de cet atelier était de montrer que le changement climatique n'est pas seulement un défi mais également une opportunité, notamment d'un point de vue économique, y compris dans le milieu agricole et rural. En effet, le changement climatique, largement observé par les agriculteurs marocains qui doivent faire face à des pluies irrégulières et des sécheresses structurelles ainsi qu›une hausse des températures, teste une nouvelle fois les capacités de résilience et d'adaptation de l'Homme. Il amène tous les acteurs, publics et privés, à explorer de nouvelles niches d'activités.

La Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable et le Groupe dont elle émane l'ont compris et s'y sont engagés.

À travers cette rencontre, la Fondation a partagé, avec d'autres acteurs non étatiques engagés dans la lutte contre le changement climatique, les résultats de ses projets pilotes qu'elle a mis à disposition de la banque pour développer des produits de financement adaptés aux secteurs émergents de l'économie verte : efficacité énergétique et énergies renouvelables, agriculture durable, préservation de l'eau et valorisation des déchets agricoles.

La deuxième édition du Sommet Climate Chance, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et soutenue par les présidences COP22 et COP23 ainsi que par la Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Patricia Espinosa, a consolidé l'action-climat collective. L'importante mobilisation africaine a répondu à l'un des objectifs de l'évènement: "être un point de départ à un renforcement des coopérations entre tous les acteurs non-étatiques africains". La forte implication des acteurs présents a finalement été mise en lumière par des engagements communs à travers la signature notamment de deux déclarations :

- La déclaration d'Agadir des acteurs non-étatiques intitulée « Intensifions ensemble l'action et l'ambition », signée par un grand nombre des principaux réseaux mondiaux d'acteurs non étatiques. Plus qu'une déclaration d'intention, il s'agit d'une feuille de route notamment vers le dialogue de facilitation prévu par l'Accord de Paris, qui se tiendra en 2018 et pour lequel les acteurs non-étatiques s'engagent à intensifier l'action climat et exhortent les Etats-Parties à amplifier leur ambition.

- La déclaration des élus locaux et régionaux africains intitulée « Lutter ensemble contre le dérèglement climatique en Afrique, véritable appel à la mobilisation lancé en écho à l'initiative « We are still in » pour mobiliser la société civile africaine.

COOPÉRATION SUD-SUD

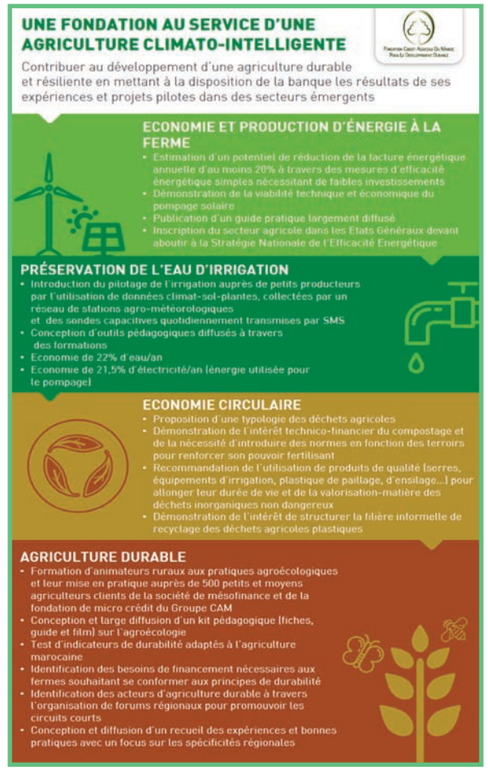

En 2017, la Fondation a été associée aux actions de coopération Sud-Sud conduites par le Groupe Crédit Agricole du Maroc, notamment dans le cadre de « l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine ».

En effet, la Fondation a sensibilisé les délégations des banques africaines avec lesquelles le GCAM a signé des Mémorandums d'Entente sur les questions d'agriculture durable dans un contexte de changement climatique et les mesures d'atténuation et d'adaptation qu'elles pourraient soutenir dans le secteur agricole.

Ce rapport d'activités a été imprimé
sur du papier recyclé.

FONDATION CREDIT AGRICOLE DU MAROC
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Immeuble CAM, Place des Alaouites, 10 000 Rabat
e-mail : unengagementdurable@creditagricole.ma

Fondation créée le 1er avril 2011 en application du dahir
n°1-58-376 du 3 Joumada I, 1378 (15 Novembre 1958)
réglementant le droit d'association au Maroc.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE